



CONSEIL INTERCOMMUNAL DE REGION DE NYON

Extrait du procès-verbal de la séance du jeudi 23 juin 2022 à 20h00

Salle communale à Chavannes-de-Bogis

1. Préavis N° 12-2022 Comptes 2021

Le préavis N° 12-2022 est adopté par 114 oui, 0 non et 2 abstentions

2. Rapport de gestion 2021 et décharge au CODIR.

Le rapport de gestion est adopté par 113 oui, 0 non et 2 abstentions

3. Préavis N° 13-2022 Cotisations

Le préavis N° 13-2022 est adopté par 76 oui, 34 non et 6 abstentions

3. Préavis N° 14-2022 Stratégie en matière de gestion et de conservation des documents papier et électronique

Le préavis N° 14-2022 est adopté par 110 oui, 3 non et 3 abstentions

4. Préavis N° 15-2022 Adhésion de la commune de Crans

Le préavis N° 15-2022 est adopté par 115 oui, 0 non et 0 abstentions

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du District de Nyon, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels ou à l'affichage aux piliers publics.

La Présidente :

A. Cherbuin



La Secrétaire :

M. Bardel